



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de la santé et des services sociaux**

Le jeudi 10 février 2011 — Vol. 41 N° 58

Élection du président et du vice-président

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles	50,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture et de l'éducation	100,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des relations avec les citoyens	25,00 \$
Commission de la santé et des services sociaux	75,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de la santé et des services sociaux

Le jeudi 10 février 2011 — Vol. 41 N° 58

Table des matières

Élection du président, M. Gerry Sklavounos	1
Élection du vice-président, M. Maka Kotto	1

Intervenants

M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée
M. Gerry Sklavounos, président de la commission

M. Germain Chevarie
M. Dave Turcotte

Le jeudi 10 février 2011 — Vol. 41 N° 58

Élection du président et du vice-président

(Douze heures sept minutes)

Le Président (M. Vallières): Alors, je constate que nous avons le quorum. La séance est donc ouverte. Le mandat de la commission est de procéder, conformément à l'article 134 du règlement, à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission.

Conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé, le 10 février 2011, que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement et que la vice-présidence revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Selon l'article 135 du règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection du président, M. Gerry Sklavounos

Je suis donc prêt à recevoir des propositions pour le poste de président.

M. Chevarie: M. le Président, je suis très heureux de présenter le député de Laurier-Dorion, M. Gerry Sklavounos, à titre de président de la Commission santé et services sociaux.

Le Président (M. Vallières): Très bien. Alors, nous avons la proposition du député des Îles-de-la-Madeleine pour que le député de Laurier-Dorion devienne le président de cette commission. Est-ce que, du côté du gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Vallières): Adopté. Est-ce que, du côté du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Vallières): Elle est adoptée. Donc, M. le député de Laurier-Dorion, je vous déclare élu à la gouverne de cette commission et je vous souhaite le meilleur des mandats. Et, par anticipation, je veux souhaiter également bon mandat au député qui sera élu à la vice-présidence de ladite commission. Alors, bonnes délibérations. Je vous cède la parole.

Le Président (M. Sklavounos): Merci, M. le Président. Alors, merci beaucoup pour cette confiance, chers collègues.

Élection du vice-président, M. Maka Kotto

Je suis maintenant prêt à recevoir les propositions pour le poste de vice-président de cette commission.

M. Turcotte: M. le Président, conformément à notre règlement, je propose que le député de Bourget soit élu vice-président de la Commission de la santé et des services sociaux pour la durée du mandat.

Le Président (M. Sklavounos): Alors, il y a cette proposition. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Sklavounos): Et est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition du député pour la nomination du député de Bourget est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Sklavounos): Alors, j'ai l'immense plaisir de déclarer, donc, le député de Bourget, un collègue que j'estime énormément, vice-président de la Commission de la santé et des services sociaux et je compte très rapidement commencer cette collaboration.

Alors, je lève la séance de cette commission ayant accompli son mandat et j'ajourne les travaux sine die.

(Fin de la séance à 12 h 9)